

# F.S.U. 66

Bulletin trimestriel de la Section des Pyrénées Orientales de la Fédération Syndicale Unitaire  
**Enseignement, Éducation, Recherche, Culture, Justice, Formation, Insertion**

**Ne nous laissons pas berner !!!!**

Rien aujourd'hui ne permet d'être optimiste sur la façon dont notre pays va traiter la question de la crise économique, dont déjà la seule formulation entretient une fausse appréciation de la situation. Car depuis bientôt 40 ans, les pouvoirs politiques, soutenus par les médias, entretiennent l'idée que nous vivons en état de crise permanente, alors que la notion de crise relève d'une situation limitée dans le temps. Mais pourquoi se priver d'entretenir un climat de crainte, d'angoisse, de peur qui empêche toute velléité, toute controverse, qui suscite l'individualisme et le repli sur soi ?

Entre deux scrutins d'importance, celui des professionnelles où la FSU a réassuré sa position à l'Éducation Nationale, au Travail et à l'Emploi, à l'Agriculture, à la Justice, à l'Environnement, à la Caisse des Dépôts et des Consignations, à la Jeunesse et Sports et celui des présidentielles, suivi des législatives, nous devons œuvrer à la défense de nos missions, de nos métiers, du Service Public, du système de Protection Sociale.

En cette fin de règne, les attaques pleuvent de tous les côtés, tentant encore et toujours de monter le privé contre le public, de diviser les salariés, faisant le choix de soutenir le monde de la finance internationale au lieu d'être offensif sur le maintien des emplois. Le gouvernement nous ressort les chimères habituelles en matière d'immigration, d'insécurité, dans sa quête de voix à l'extrême droite, il agite les fantômes de la récession, de l'incontournable rigueur, mais pour qui ?

Qu'en est-il des cadeaux fiscaux, des réductions et des avantages toujours donnés aux mêmes ? Devrons-nous refaire la révolution pour abolir les privilèges ?

Quel avenir voulons-nous pour nos enfants ? Quelle société leur laisser en héritage ? Refusons d'être abusés par ces messages toxiques, mobilisons-nous autour des vraies solidarités, qui seules permettront de sortir par le haut de cette gabegie.

Oui, un autre monde est possible !!!!

**Françoise CHATARD**  
co-secrétaire SD FSU 66

## **ÉVALUATION ET PROMOTIONS DES PERSONNELS**

**LES PERSONNELS  
MIS SOUS TUTELLE DU CHEF  
D'ÉTABLISSEMENT  
OU  
DE LEUR SUPERIEUR  
HIERARCHIQUE**

**Ce projet n'est ni  
acceptable, ni amendable,  
... il doit être abandonné !**

**Ensemble pour imposer le  
retrait de ce projet**

**TOUS EN GRÈVE  
JEUDI 15 DÉCEMBRE  
Rassemblement  
& Manifestation  
10 h 30  
Place de la Victoire**

FERC-CGT, FSU,  
SE-UNSA, SGEN-CFDT  
SNALC-CSEN, SNCL-FAEN,  
SNEP-FSU, SNES-FSU,  
SNETAP-FSU, SNUEP-FSU,  
SNUipp-FSU

**CGT, CFDT, UNSA, FSU,  
Solidaires.**

**Mardi 13 décembre**

**Journée d'action  
interprofessionnelle  
Nous n'avons pas  
à payer leur crise.  
Rassemblement 10h30  
Place de Catalogne**



**Le service public,  
on l'aime, on le défend**

## **Dettes- austérité- déficit / austérité- déficit- dette, quels enjeux démocratiques ?**

« Il faudra faire des sacrifices », « mais mon pauvre monsieur les vaches grasses c'est fini », la crise est aujourd'hui instrumentalisée pour faire passer en force et accélérer la mise en place du projet libéral. Tout devient alors possible, et les médias, savants anesthésistes de l'opinion, usent de mots effrayants : défaut de paiement, faillite, naufrage, ... . Ces mots, certes inappropriés, mais qui ont le mérite de faire peur pour mieux faire passer la pilule amère.

Pour « sauver l'euro et surtout les banques », il est devenu légitime d'abaisser le niveau de vie du peuple de 30 à 40 %, et de considérer le compromis social d'après-guerre comme un obstacle à détruire. Plus aucun frein ne s'oppose aux délires de la doxa libérale, la Grèce en est la preuve vivante : baisse des salaires et des retraites, démantèlement des services publics et de la protection sociale, remise en cause du droit du travail et de la négociation collective, à qui le tour ? Italie, Portugal, Irlande, Belgique, Espagne, France ?

La France a mis le doigt dans l'engrenage depuis trop longtemps, après les sévères cures d'austérité « d'avant la crise », nous voilà avec les mini plans d'austérité Fillon 1, puis 2 (et bientôt 3, puis 4, ...) de « pendant la crise » : coupes sombres dans les budgets, suppressions de postes, gel des salaires des fonctionnaires, un jour, ... non deux jours de carence, ... et finalement un, déremboursements de soins, de médicaments, taxe de ceci, taxe de cela, ... , plumés, nous finirons plumés ( sauf certains), pour garder notre AAA+.

Il n'est pas sûr qu'avec de tels « faucons » au pouvoir cette note ne se dégrade pas au final (Cf le manuel d'économie pour les nuls). Couper dans les budgets pour réduire les déficits c'est mener une politique pro-cyclique qui se traduira finalement par moins d'activité, donc une moindre création de richesse, donc moins de recettes fiscales pour l'Etat, plus de déficit, un recours accru à la dette, et au final encore plus d'austérité. Et hop ! ... on repart pour un tour dans le tambour de la machine à laver. Et chaque fois se sont les mêmes qui perdent (les salariés) et les mêmes qui gagnent (les rentiers, traders et autres spéculateurs), ce qui est perdu par les uns est gagné par les autres.

C'est l'idée même de l'Europe qui est en jeu. Au départ, il y a eu le pari fou de faire une monnaie unique avec des économies en concurrence qui ont inévitablement divergé, avec des États dont les systèmes fiscaux et sociaux ont été mis en compétition, sans réflexion pour assurer la cohésion et l'harmonie de l'ensemble, dans le monde libéral des Bisounours c'est la « main invisible » qui doit se charger de cela.

Tout être lucide sait que la situation exige une tout autre politique. Aujourd'hui il nous faut sortir de l'impasse du scénario de Maastricht, or nulle part n'est évoqué la mise en œuvre de mécanismes de coopération et de solidarité s'attaquant au vice premier de la construction de l'Europe libérale. Les solutions qui permettraient aux États de sortir du bourbier de la dette publique, et des mains des marchés financiers sont écartées. Casser les mécanismes spéculatifs est une solution carrément ignorée, et n'évoquons surtout pas le retour sur ces hérésies que sont l'interventionnisme public, une fiscalité progressive et redistributive, l'extension des droits sociaux, le développement des Services publics et le retour à des régulations non marchandes de l'économie. Pour un libéral ce sont des gros mots.

Cela nous conduit à nous poser deux questions. La première : pourquoi nos dirigeants nous conduisent dans le mur : par aveuglement ? Ou défendent-ils les intérêts de l'oligarchie financière ?

La deuxième : comment construire les nécessaires mobilisations européennes pour sortir de l'impasse libérale et prévenir les tentations xénophobes qui ne manqueront pas d'émerger si la catastrophe survient ?

**Gérard GIRONELL - Co secrétaire SD FSU 66**

**PLANS D'AUSTERITE 1,2, et pourquoi pas 3, 4, 5, ... etc. ,  
nous n'avons pas à payer la crise.  
Une autre politique est possible.**

**Rassemblement et manifestation  
Mardi 13 décembre 2011 à partir de 10h30  
Place de Catalogne à Perpignan  
à l'appel de la CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA**

## Réforme des retraites

Un an après la réforme injuste des retraites que la majorité UMP a adoptée à l'automne 2010, refusant d'entendre le puissant mouvement social qui exigeait d'autres mesures pour garantir les retraites, le gouvernement entend déjà l'aggraver. Il annonce le report de l'âge de départ en retraite des salariés nés en 1952 (+1 mois), 1953 (+2), 1954 (+3) et 1955 (+4). Cette mesure adoptée, au mépris des projets des personnes concernées et de la sécurisation de leurs droits, envoie un message particulièrement négatif à toutes les générations suivantes. Il s'agit d'une mesure néfaste pour l'emploi des jeunes, par laquelle, en outre, le gouvernement fragilise la retraite par répartition.

Outre le décalage des droits à pension des salariés, dont une part importante est privée de travail bien avant l'âge de la retraite, la conséquence pour les fonctionnaires serait un effet plus important de la décote provoqué par le report de l'âge du droit à la retraite et très vraisemblablement de celui de la limite d'âge, qui bouscule la progressivité introduite dans la loi Fillon de 2003. Ainsi, pour un natif d'avril 1952, le taux maximum de décote passerait de 10,5% à 13%. La baisse de la pension pourrait atteindre 2,8%. Pour un(e) fonctionnaire né(e) en 1955, la pension pourrait baisser de 3,1% en comparant les pensions avant et après réforme à 62 ans.

A l'opposé des mesures injustes et brutales annoncées le 7 novembre, la FSU continue d'affirmer qu'il faut envisager des mesures structurelles permettant à terme une réelle sortie de crise.

La FSU appelle les salariés, les chômeurs et les jeunes à se rassembler et à agir dans l'unité la plus large (notamment le mardi 13 décembre) pour faire obstacle à ces choix iniques et régressifs.

GG

## Délai de carence : chasse aux malades !!

Le gouvernement poursuit dans sa volonté de faire payer la crise aux salariés du privé comme du public, sous prétexte de chasse aux économies. Au nom d'une soi-disant « équité », il tire les droits de tous les salariés vers le bas en proposant en instaurant une journée dans le public.

C'est inacceptable. Ce n'est pas de créer un délai de carence dans le public mais de supprimer celui du privé qui serait équitable !

Il lance dans le même temps une campagne anti-fraude, stigmatisant les salariés et n'hésite pas à remettre en cause le bien fondé d'arrêts de maladie jugés de « complaisance » alors qu'ils sont ordonnés par des médecins !

Au lieu d'interroger la réalité des conditions de travail des salariés, il propose de contrôler encore davantage les arrêts de travail... Pourtant l'allongement des carrières, l'intensification du travail et les renoncements aux soins aggravent déjà l'état de santé de la population. En rognant la progression de l'ONDAM (objectif des dépenses de santé) de 2,8 à 2,5%, en taxant les mutuelles, il dégrade l'accès aux soins de nombre de citoyens et la qualité du service public hospitalier.

Au lieu de partir à la "chasse aux malades", le gouvernement devrait prendre des mesures structurelles et à long terme pour sortir de la crise économique (fin des niches fiscales, réforme de la fiscalité...).

GG

## Salaires dans la Fonction publique : il y a urgence !

La publication par l'INSEE de l'indice des prix du mois d'octobre conduit à une revalorisation du SMIC au 1<sup>er</sup> décembre prochain, la valeur mensuelle brut du SMIC étant portée à 1393,82 Euros.

Des dizaines de milliers d'agents publics sont rémunérés en-deçà : titulaires classés sur la plus basse échelle de rémunération « E3 », ayant jusqu'à 11 ans d'ancienneté, 8 ans d'ancienneté sur l'échelle 4 (recrutement par concours) et 5 ans en échelle 5, et contractuels rémunérés au minimum comme les 80 000 assistants d'éducation. Le gouvernement se voit contraint de relever leur traitement en augmentant le traitement minimum 7 points (environ 31 euros bruts).

Une fois de plus, cette situation illustre les effets de la politique du gel du point d'indice de la Fonction publique ; le « déroulement » de carrière ne suffit même plus à maintenir le pouvoir d'achat en pied de grille de la catégorie C et les mesures de correction répétées se traduisent par un tassement de celle-ci.

Le gouvernement devrait annoncer des mesures immédiates. Du point de vue de la FSU, cela ne saurait suffire : l'exigence de revalorisation du point d'indice et de négociations immédiates ne saurait être repoussée plus longtemps. L'augmentation des salaires est un des leviers de résolution de la crise, une réforme urgente pour une fiscalité plus juste pourrait permettre de financer une augmentation générale des salaires dans la Fonction publique.

FC



Le service public,  
on l'aime, on le défend

## Résultat aux élections professionnelles :

**La FSU debout et confortée pour construire ensemble un avenir plus démocratique !**

La FSU et ses syndicats tiennent à remercier les personnels qui ont par leur vote en CT et CAP renouvelé leur confiance et leur attachement à notre projet syndical.

Après avoir confirmé sa place de première fédération de l'Education nationale, très loin devant la seconde, elle confirme sa place dans différentes commissions administratives paritaires et progresse dans de nombreux secteurs. En effet, dans la quasi-totalité des CAP, les syndicats de la FSU progressent en pourcentage des exprimés. Il faut y voir la reconnaissance d'un syndicalisme unitaire, offensif et porte-parole des aspirations des personnels.

Le vote direct aux comités techniques pour établir la représentativité des organisations syndicales, est un élément fondamental du nouveau paysage syndical. La FSU reste la première organisation de l'Education Nationale et progresse dans de nombreux secteurs de la Fonction publique d'Etat ! Des résultats qui doivent être interprétés comme le rejet de la politique actuelle, de ses choix budgétaires, de son caractère antisocial, de cet ensemble de réformes réactionnaires qui liquident et détricotent notre pacte républicain, livrant des pans entiers de la société aux sirènes du tout marché au nom de la doxa libérale.

Pourtant la forte baisse du taux de participation doit aussi nous interpeller. Liée en partie à de nombreux dysfonctionnements et à la complexité des modalités de vote, un grand nombre de collègues n'ont pu exprimer leur choix, le Ministre de l'Education en porte l'entière responsabilité. Néanmoins les collègues ont su déjouer le piège tendu, ils ont porté le mandat d'une FSU forte, n'en déplaise à certains qui comptaient sur la baisse de participation pour se « refaire la fraise ».

Le message est clair, réconfortant et puissant. La crise économique pèse essentiellement sur les salariés, et le gouvernement persiste dans ses choix il construit toutes les conditions pour enfoncer durablement notre pays dans la crise. Dans ce contexte, la FSU est déterminée à poursuivre avec tous les personnels dans la voie d'un syndicalisme unitaire, d'action et de proposition pour donner un avenir à la Fonction Publique, à ses personnels, pour ouvrir la voie vers d'autres alternatives économiques et sociales.

**Gérard Gironell—SD FSU 66**

### Résultats obtenus aux élections pour le Comité Technique Académique et Comité Technique Spécial

Résultats	INSCR	VOTA	NULS	EXPRI	FSU	CGT	FO	SGEN	SUD	UNSA	UER								
CTA Montpellier	37 303	15 598	41,8%	560	15 038	6 240	41,5%	780	5,2%	1 756	11,7%	624	4,1%	1 081	7,2%	3 686	24,5%	871	5,8%
CTSD Aude	4 909	2 176	44,3%	76	2 100	849	40,4%	83	4,0%	186	8,9%	75	3,6%	89	4,2%	690	32,9%	128	6,1%
CTSD Gard	9 719	3 944	40,6%	124	3 820	1 522	39,8%	233	6,1%	600	15,7%	185	4,8%	214	5,6%	914	23,9%	152	4,0%
CTSD Hérault	15 406	6 236	40,5%	256	5 980	2 342	39,2%	253	4,2%	718	12,0%	268	4,5%	577	9,6%	1 479	24,7%	343	5,7%
CTSD Lozère	1 088	593	54,5%	15	578	317	54,8%	16	2,8%	42	7,3%	14	2,4%	24	4,2%	156	27,0%	9	1,6%
CTSD Pyr.Orientales	6 181	2 649	42,9%	89	2 560	1 210	47,3%	195	7,6%	210	8,2%	82	3,2%	177	6,9%	447	17,5%	239	9,3%

### Résultats en nombre de sièges

Sièges obtenus	FSU	CGT	FO	SGEN	SUD	UNSA	UER
CTA Montpellier	5		1		1	3	
CTSD Aude	5		1			4	
CTSD Gard	5		2			3	
CTSD Hérault	5		1		1	3	
CTSD Lozère	7					3	
CTSD Pyr.Orientales	6		1			2	1



### Les représentants de la FSU 66 au CTSD

#### Titulaires

<b>GIRONELL GERARD</b>	<b>SD FSU 66</b>	Professeur certifié hors classe	Lycée Arago Perpignan
<b>ARGENCE CHANTAL</b>	<b>SNEP</b>	Professeur certifié EPS	Lycée Arago Perpignan
<b>GUY JEROME</b>	<b>SNUipp</b>	Professeur des écoles	Ecole Élémentaire Sainte Marie de la Mer
<b>MOLINER MARC</b>	<b>SNES</b>	Professeur certifié	Lycée Jean Lurçat Perpignan
<b>BOURQUARD VERONIQUE</b>	<b>SNUipp</b>	Professeur des écoles	Ecole élémentaire Le Boulou
<b>SANCHEZ ISABEL</b>	<b>SNES</b>	Professeur agrégé	Lycée Rosa Luxembourg Canet

#### Suppléants

<b>RAYNAL GREGORY</b>	<b>SNUipp</b>	Professeur des écoles	Ecole élémentaire Canohès
<b>SALANNE EVELYNE</b>	<b>SNEP</b>	Professeur agrégé d'EPS	Collège Cerdanya Bourg Madame
<b>HERNANDEZ MONIQUE</b>	<b>SNUipp</b>	Professeur des écoles	Ecole élémentaire Vertefeuille Perpignan
<b>FELTZ CATHY</b>	<b>SNES</b>	Professeur certifié hors classe	Collège Paul Fouché Ile sur Têt
<b>MELUSSON FABIENNE</b>	<b>SNUipp</b>	Professeur des écoles	RASED Ecole élémentaire Toreilles
<b>BAREIL JEAN-PAUL</b>	<b>SNES</b>	Professeur certifié	Collège Jean Macé Perpignan

# Les échos de la section fédérale des retraités.

Le collectif FSU Retraités s'est réuni le 20 septembre 2011 pour poser des jalons concernant les actions à venir. Plusieurs pistes ont été envisagées. Une première action visant à mobiliser les retraités dans le cadre de la journée de manifestation du 6 octobre. Un communiqué a été envoyé et publié dans l'Indépendant dénonçant entre autres la baisse du pouvoir d'achat des retraités, baisse accrue par la taxation des mutuelles et les menaces de suppression possible des 10 % d'abattement sur les impôts.

Une autre piste a été proposée, en particulier un stage FSU en direction des actifs ; les retraités actuels intéressés pourraient bien sûr y participer et y faire part de leur expérience. Ce stage sous l'égide d'un responsable national FSU aurait une double finalité. Le premier objectif viserait à informer de manière précise sur le contenu de la réforme des retraites aussi bien celle de 2003 que les aspects ultérieurs (2010 et 2011) qui vont dans le sens d'une dégradation de plus en plus nette. Le deuxième objectif concernerait les menaces à venir qui dans le cadre d'une politique d'austérité ne feraient qu'aggraver la situation des personnels.

Ce stage devrait avoir lieu au courant du second trimestre. Quand les contacts seront établis et l'organisation finalisée, le lieu, la date et les modalités d'inscription seront précisés dans une prochaine parution de FSU66.

Il a été demandé également à la FSU départementale qu'une documentation concernant les problèmes propres aux retraités et aux retraites soit mise en place au siège de la FSU : tout pensionné ou actif intéressé pourra ainsi la consulter et s'informer facilement.

En ce qui concerne le CODERPA (Comité départemental des retraités et des personnes âgées), organisme qui dépend du Conseil Général et qui regroupe les élus, les responsables administratifs, les professionnels et les représentants de retraités, la FSU, malgré ses demandes réitérées de participation n'a pas encore obtenu de réponse favorable.

La section fédérale des retraités qui fonctionne collectivement vous informera ultérieurement des réunions et des actions en cours. Pour que le fonctionnement soit le plus démocratique elle souhaite que le collectif puisse s'élargir, toutes les bonnes volontés y auront leur place.

## **Pour toute information, vous pouvez contacter :**

- Paulette ALMERAS** [paulette-almeras@orange.fr](mailto:paulette-almeras@orange.fr),
- Jany PHILIBERT** [janyphil@gmail.com](mailto:janyphil@gmail.com)
- Roger GARDEZ** [roger.gardez@laposte.net](mailto:roger.gardez@laposte.net))
- Patrick FLIPPE** [p.flippe@orange.fr](mailto:p.flippe@orange.fr)

### **RESF: Rassemblement de Noël mercredi 14 décembre**

L'asile politique est de moins en moins accordé dans ce pays. Il commence même à être de bon ton de soupçonner les familles de truander l'état français en le demandant, pour s'imposer sur le territoire! Quand on connaît l'histoire et les galères vécues par ces familles, on ne peut qu'être scandalisé. Conclusion, dans les P.O. 9 familles sont déboutées du droit d'asile. Pour la plupart des familles mixtes dont aucun des pays d'origine ne veut parce que l'un des conjoints est "étranger". Dès qu'elles sont déboutées, l'Etat n'a plus aucune obligation légale à leur égard. Elles se retrouvent donc à la rue, avec leurs enfants, sans droit au travail, et coincées sur le territoire sans savoir pour combien de temps. Certaines d'entre elles vivent dans cette attente depuis plus de trois ans !

Le RESF, qui suit ces familles, a pour objectif de leur faire obtenir des papiers de circulation, qui leur permettent de travailler et de ne plus vivre dans la crainte d'être arrêtées.

Afin de sensibiliser l'opinion sur leurs conditions de vie et leur détresse, le RESF organise un "**rassemblement de Noël**" devant la **préfecture le mercredi 14 décembre à 18h**. Il appelle tous les partis politiques progressistes, syndicats et associations humanitaires à venir soutenir massivement ce rassemblement. Les enseignants, plus que tout autres, ont leur place dans ce rassemblement. Le plus beau cadeau de Noël pour ces enfants serait des papiers pour leurs parents.

**Anne-Marie DELCAMP**

*P.S. Un "arbre de Noël" pour les enfants sera organisé le même jour à 16h à l'école Jeanne Hachette. Vous pouvez y déposer jouets et friandises le 6 décembre à partir de 14h.*

## Les personnels en situation de précarité devant le Conseil de Prud'Homme

Le 2 novembre dernier, nous accompagnions nos collègues AVS/EVS/CUI<sup>1</sup> au CPH<sup>2</sup> de Perpignan, pour la défense de leurs droits. Cette démarche, initiée sur le département depuis 2007, dans le cadre d'un collectif, soutenu par l'intersyndicale composée au départ de la CGT, la CNT et la FSU rejoints cette année par FO et Solidaire.

Malgré nos multiples démarches, autant auprès de l'IA pour la pérennisation des personnels sur leur poste, qu'auprès de la Préfecture pour l'obtention des dérogations nécessaires, n'ont pas permis d'obtenir gain de cause. Nous ne pouvons aujourd'hui que constater le gâchis humain, alors que l'administration envisage à nouveau de recruter de nouveaux précaires sur une partie des 142 postes supprimés en juin.

L'entrée de l'avocat, (qui a défendu et gagné déjà des procès en 1ère instance dans d'autres CPH : Agen ...) porte sur le droit des EVS/AVS/CUI à la formation ; une obligation contractuelle à laquelle l'administration de l'EN a décidé de se soustraire. Faute d'être reconduit sur leur emploi, la procédure permettra une indemnisation des personnels, condamnant l'administration aux dépens. L'audience a été renvoyée au 2 février 2012, à la demande de l'avocat, pour regrouper l'ensemble des dossiers sur une seule et même audience.

Nous serons présents ce jour là en soutien avec ces personnels particulièrement courageux au regard de leur situation économique. Nous leur renouvelerons ainsi notre solidarité, notre détermination à revendiquer des emplois pérennes, sous statut de la Fonction Publique, donnant droit à qualification et à formation.

Ces emplois d'accompagnement des élèves ont toute leur place à l'école, l'absence criante de ces personnels souligne aujourd'hui les besoins de la communauté éducative en matière d'encadrement ou de scolarisation des enfants handicapés. La réponse à ce besoin structurel de l'EN ne doit pas se faire à n'importe quel prix, ni dans des conditions déplorables et surtout pas en multipliant les emplois précaires. Les procédures en cours permettent de poser le problème sur la place publique et la réponse judiciaire qui en découlera permettra d'exercer la pression sociale nécessaire pour avancer sur le développement d'emplois pérennes sous statut, ne nous privons pas.

Françoise CHATARD

<sup>1</sup> AVS//EVS/CUI : Assistants de Vie scolaire , Emplois de Vie Scolaire, Contrat Unique d'Insertion

<sup>2</sup> CPH : Conseil des Prud'Hommes

## Les Fédérations de l'Education interpellent les élus

Au moment où le budget de l'Etat est finalisé par le Parlement, les organisations FAEN, FERCCGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education rappellent leurs exigences pour un budget de l'Education nationale qui permette réellement d'assurer la réussite de tous les élèves.

Les choix faits par le gouvernement indiquent clairement le manque d'ambition éducative pour tous les jeunes. L'Education, la formation et la recherche ne sont pas considérées comme des investissements d'avenir pour la jeunesse et pour la société mais comme une charge.

Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite a depuis 4 ans de lourdes conséquences pour l'Education nationale. Près de 80 000 postes d'enseignants, d'administratifs, de personnels sociaux et de santé ont été supprimés ce qui ne permet pas de faire fonctionner mieux le système éducatif contrairement à ce qu'affirme le Ministre de l'Education nationale.

Cette situation fragilise toujours plus les élèves les plus en difficulté. Classes surchargées, baisse de la scolarisation en maternelle, suppression des personnels et de dispositifs de soutien aux élèves en difficulté, détérioration des conditions de scolarisation des élèves, dégradation des conditions de travail des personnels, destruction de la formation des enseignants...sont autant de conséquences qui ne permettent pas au quotidien de lutter contre l'échec scolaire ni de réduire des inégalités scolaires qui, nous le savons, sont fortement corrélées aux inégalités sociales.

Les organisations FAEN, FERCCGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education exigent un budget qui réponde aux évolutions nécessaires du système éducatif (formation des personnels...) et des recrutements à la hauteur des besoins de la maternelle au lycée. L'Education et la formation de la jeunesse sont une question fondamentale pour l'avenir de chaque jeune et celui de notre société. C'est la responsabilité de la Nation. Une autre orientation éducative et un budget à la hauteur de ces ambitions doivent être aujourd'hui la priorité.

## Nouvelle évaluation des enseignants dans le secondaire : une bombe !

Le Ministère de l'Éducation Nationale a fait connaître fin octobre son projet de décret sur la nouvelle évaluation des enseignants. Sous couvert pédagogique, l'objectif est économique et politique. Il a pour but de transformer radicalement le métier et les missions des personnels en réalisant sur leurs dos une politique d'austérité inacceptable.

### Une évaluation détournée

Jusqu'à présent, l'avancement des enseignants était soumis à une double notation. Une note pédagogique attribuée par un Inspecteur Pédagogique Régional après inspection, complétée par une note administrative attribuée par le chef d'établissement.

Le projet confie au chef d'établissement, qui n'est absolument pas spécialiste de la discipline enseignée, l'entretien d'évaluation effectué tous les trois ans sur les enseignants. Cet entretien doit évaluer les « compétences » de l'enseignant. Ces compétences s'appuyant sur le "référentiel" élaboré en 2005. Au terme de l'entretien, un compte-rendu est rédigé par le chef d'établissement, complété par une auto-évaluation ( ? ) de l'enseignant, puis transmis à la hiérarchie. Ce projet a pour but d'imposer une transformation forcée et contrainte de l'Ecole en amplifiant les différentes contre-formes dont nous avons été victimes ces dernières années. Le cœur de nos métiers et leur sens profond s'en trouveront radicalement transformés : la capacité de l'enseignant à faire acquérir savoirs et savoir-faire devenant périphérique ...

### Un avancement gelé

Jusqu'ici, il y avait trois cadences d'avancement (l'ancienneté, le choix, le grand choix). Selon la note qu'il avait obtenue, l'enseignant promu au « grand choix » pouvait arriver en fin de carrière plus rapidement. Les trois cadences existantes seraient remplacées par un rythme unique beaucoup plus lent. Seul le chef d'établissement pourrait décider d'une accélération (limitée) de carrière. Pour la période 2012-2015, le gouvernement propose purement et simplement un gel des promotions : les seuls avancements se feraient au rythme le plus défavorable ! Il s'agit ni plus ni moins d'une baisse de salaires déguisée et d'une injustice pour tous les enseignants qui attendaient leur légitime promotion. Ce projet sacrifie nos métiers et nos carrières !

### Non !!!

Ces projets sont donc totalement inacceptables. Il s'agit d'une agression frontale accompagnée d'un total mépris des personnels et de notre conception de l'Ecole.

Pour le SNES et les syndicats de la FSU, c'est un véritable casus belli ! Tous en grève le jeudi 15 décembre pour dire NON à Luc Châtel !

Marc Moliner SNES FSU

### EVALUATION : pourquoi le SNUipp-FSU dit non !

Le SNUipp-FSU a toujours revendiqué la suppression de la note des enseignant(e)s et l'avancement de tous au même rythme, correspondant au grand-choix actuel. Alors pourquoi s'opposer au nouveau projet ministériel qui prévoit notamment la fin de la notation ?

L'avancement d'échelon pour l'immense majorité des collègues se ferait systématiquement au rythme le plus défavorable, à savoir l'ancienneté. **Cette mesure dégraderait à nouveau le pouvoir d'achat des enseignants alors qu'une réelle revalorisation des carrières est indispensable.** De plus, cela aurait des conséquences sur l'échelon au moment du départ à la retraite. Une nouvelle fois, le ministère compte faire des économies sur le dos des enseignants.

L'inspecteur de circonscription distribuerait quelques réductions d'ancienneté quantifiées par le ministère. Dans ce cas, ce ne sont pas l'investissement et les compétences des collègues qui seraient récompensés ! La proximité avec un IEN voire le copinage risquent de devenir les seules possibilités d'avancement à un rythme plus rapide (2 à 5 mois) !

Dans un contexte de contractualisation et de pilotage par objectifs, le risque est grand de voir une pression accrue de la hiérarchie en fonction des résultats des élèves aux évaluations, nationales et départementales. Les entretiens "de progrès" instaurés dans les anciennes entreprises publiques (comme France Télécom par exemple) ont montré les dégâts que pouvait occasionner une gestion exclusivement managériale des salariés.

**Si l'actuel dispositif d'inspection est vécu comme injuste, tant le poids de la première inspection pèse sur toute la carrière, et inefficace tant il se résume à une simple mise en conformité, le projet du ministère n'améliore absolument pas la situation.**

Jérôme GUY - SNUipp FSU



## **ÉVALUATION ET PROMOTIONS DES PERSONNELS**

### **LES PERSONNELS MIS SOUS TUTELLE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT OU DE LEUR SUPERIEUR HIERARCHIQUE**

**Un projet de décret ministériel qui transforme radicalement l'évaluation  
des enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degré,  
de l'enseignement professionnel agricole, des CPE et CO-Psy.**

#### **Seuls maîtres à bord !**

Le projet qui vise à donner tous les pouvoirs au chef d'établissement ou à l'IEN,  
bafoue nos métiers et veut détruire à nos carrières !

#### **Une carrière ralentie !**

Le rythme d'avancement sera freiné selon le bon vouloir du chef de service  
pour beaucoup de collègues avec des conséquences directes sur leurs rémunérations.

#### **Nos métiers méprisés !**

Ce projet infantilisant montre la volonté de mettre au pas une profession  
qui refuse de voir remises en cause les missions dont elle a la charge devant la Nation,

#### **Gestion par la pression et le stress !**

Il cherche à l'aligner sur les modes de gestion obsolètes et éculés du privé,  
sans aucun souci des spécificités des missions de l'Éducation Nationale.

#### **Des pressions de toutes sortes !**

En outre, il expose directement nos professions à toutes les pressions possibles :  
locales, économiques, politiques... ou individuelles.

#### **Une régression de plus de cinquante ans !**

Le projet s'attaque au statut de la fonction publique et à l'indépendance du fonctionnaire,  
c'est de l'avenir du Service Public d'Education qu'il s'agit.

**Ce projet n'est ni acceptable, ni amendable, ... il doit être abandonné !**

**Ensemble pour imposer le retrait de ce projet**

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE**

**LE JEUDI 15 DÉCEMBRE**

**Rassemblement & Manifestation**

**10 h 30**

**Place de la Victoire**

**FERC-CGT, FSU, SE-UNSA, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN,  
SNEP-FSU, SNES-FSU, SNETAP-FSU, SNUEP-FSU,  
SNUipp-FSU; SGEN CFDT**